

L'ESSEQUIBO : TERRITOIRE CONTESTÉ AU COEUR DES ENJEUX

BLANCHE ARMINJON
28 FÉVRIER 2023



Un tag représentant la carte du Venezuela incluant l'Essequibo, à Caracas le 13 décembre 2023. © PEDRO RANCES MATTEY / Anadolu via AFP- Le Point

L'ESSEQUIBO: UN TERRITOIRE CONTESTÉ

PANORAMA GLOBAL DES ACTEURS

Le Guyana, ou République coopérative du Guyana, est un Etat de plus de 200 000km², dont la capitale est Georgetown. Bordé par l'océan Atlantique au nord, il est entouré du Venezuela, du Brésil et du Suriname. Sa population est estimée à plus de 800 000 habitants. Le Guyana est un pays qui se distingue en Amérique du Sud : ancienne colonie britannique, il est membre du Commonwealth et est le seul pays anglophone de la région.



Le Guyana est une république parlementaire où le Président de la République est le chef du parti ayant remporté le plus de votes à l'Assemblée nationale. L'actuel président est Irfaan Ali, membre du parti populaire progressiste (parti de gauche/centre-gauche), qui est au pouvoir depuis mars 2020.

En 2015, la découverte d'importants gisements de pétrole a bouleversé l'économie guyanienne.

Le pays fonctionnait auparavant essentiellement grâce à l'agriculture, la pêche, l'industrie sucrière et minière. À présent, le Guyana est considéré comme la plus grande réserve de pétrole au monde par habitant, estimée à 11 milliards de barils. Le Guyana pourrait devenir un des plus gros producteurs de pétrole d'ici 2035. Son PIB a connu une croissance de 38% en 2023. Malgré ses ressources, le Guyana est confronté à de nombreux défis socioéconomiques : on estime que jusqu'à 36 % de la population du pays vit en situation de pauvreté, avec près de la moitié de cette proportion touchée par la pauvreté extrême.

Quant au Venezuela, dont le nom officiel est République bolivarienne du Venezuela, il s'étend sur plus de 910 000km² et abrite plus de 28 millions d'habitants, selon les données de 2021. Il est une république fédérale, dirigée par Nicolás Maduro. Le Venezuela partage ses frontières avec le Guyana, le Brésil et la Colombie, et entretient de bonnes relations avec la Chine et la Russie, qui sont deux de ses alliés historiques.

1: Drapeau du Guyana- *United nations Security Council*

2: His Excellency Dr Mohamed Irfaan Ali, President of Co-operative Republic of Guyana- *CARICOM*

L'ESSEQUIBO: UN TERRITOIRE CONTESTÉ

Le Venezuela dispose de très grandes ressources pétrolières (300 milliards de barils). Il est membre de l'OPEP, et le pétrole représente ¼ de son PIB et 95% de ses exportations. Cependant, il est dépendant économiquement de ses ressources. La forte baisse des prix du pétrole a révélé les faiblesses de l'économie vénézuélienne. Selon le FMI, celle-ci a subi une récession de 80% entre 2014 et 2020, combinée d'une hyperinflation et de la chute de la production pétrolière. Cet enchaînement d'évènements a conduit à une forte diminution des importations. Cette crise économique s'accompagne également d'une crise sociale et politique. On estime qu'actuellement 90% des Vénézuéliens vivent dans la pauvreté. Un grand nombre d'entre eux n'ont pas accès à l'eau courante, ainsi qu'à des soins de santé. Ces facteurs entraînent une crise migratoire sans précédent : on estime de 7 millions de Vénézuéliens ont quitté le pays depuis 2015.



L'Essequibo, *Guayana Essequiba* ou encore *Zona en reclamación* au Venezuela, est un territoire de 160 000km² inhérent au Guyana. La zone est située entre la frontière séparant le Guyana du Venezuela, et le fleuve Essequibo.

Cette région représente les deux tiers du Guyana et abrite 125 000 habitants, soit un cinquième de la population guyanienne. En apparence, le territoire est essentiellement composé de forêts tropicales mais il recèle de pétrole, d'hydrocarbures, de diamants et d'or. Cette forte concentration de matières premières attire la convoitise des états voisins et particulièrement celle du Venezuela, qui revendique le territoire depuis l'époque coloniale.

L'ESSEQUIBO: UN TERRITOIRE CONTESTÉ



UN DIFFÉREND HÉRITÉ DE LA PÉRIODE COLONIALE

Au cours de l'époque coloniale, le Guyana faisait partie de l'Empire britannique tandis que le Venezuela, ainsi que le territoire de l'Essequibo appartenaient à l'Empire espagnol. À l'origine, les Néerlandais furent les premiers à établir des colonies dans la région, mais l'affaiblissement de leur présence en raison de conflits coloniaux avait débouché sur une reprise de contrôle britannique.

En 1811, le Venezuela obtient son indépendance de l'Espagne. La mort du célèbre Simon Bolivar, qui avait activement participé à l'émancipation des colonies espagnoles en Amérique du Sud, provoque une certaine instabilité due à une lutte de pouvoir entre les chefs de guerre. Peinant à gérer ses frontières et à affirmer sa nouvelle souveraineté, le Venezuela voit la couronne britannique s'approprié une partie de son territoire, modifiant ainsi la limite séparant le Venezuela de la colonie guyanaise. Le traité anglo-néerlandais de 1814, suivi du traité de Sèvres de 1815, a alors entraîné la cession de trois colonies au Royaume-Uni : Essequibo, Démérara et Berbice. En 1831, ces enclaves sont unifiées au sein d'un seul et même état, la Guyane britannique voit alors le jour.

L'ESSEQUIBO: UN TERRITOIRE CONTESTÉ

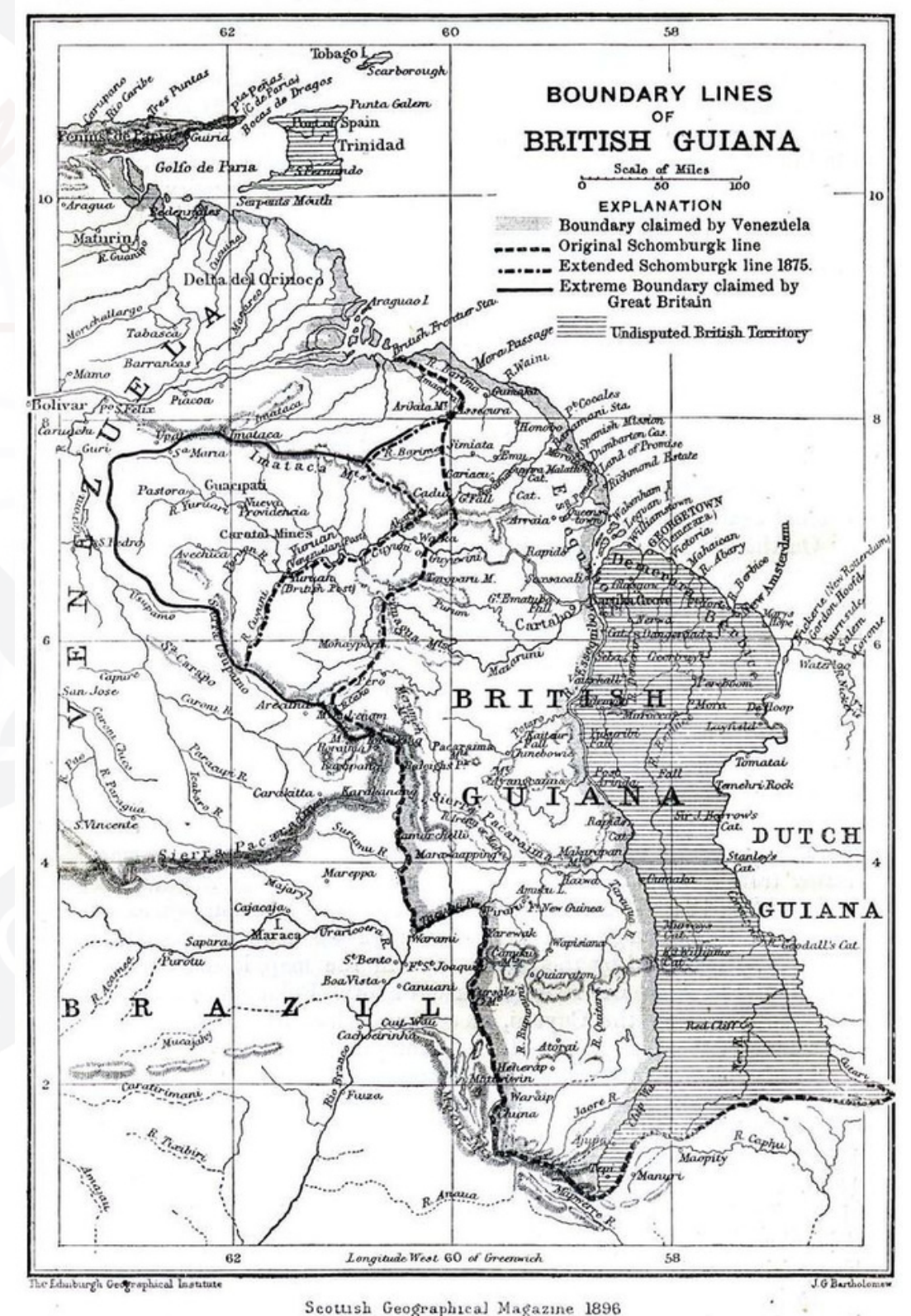
Cependant, les frontières de la région ne sont pas claires et ces traités ne précisent pas la manière dont les États sont délimités. De plus, l'Essequibo est essentiellement composé de forêts, habitées par des groupes amérindiens qui ne parlent ni l'anglais, ni l'espagnol. En 1841, à la demande de l'Empire britannique, Robert Hermann Schomburgk, un explorateur prussien, trace les frontières de la Guyane britannique, du Venezuela, et de la Guyane néerlandaise (actuel Suriname). À présent, ce n'est plus l'Essequibo qui délimite les deux pays, mais la ligne Schomburgk. Elle accorde plus de 80 000km² du territoire supplémentaires, regorgeant de richesses, à la Guyane britannique.

L'Essequibo se situe donc entre le fleuve Essequibo et la ligne Schomburgk, qui n'a jamais été reconnue par Caracas.

UNE EPOPEE DIPLOMATIQUE

Dans les années 1880, le président vénézuélien, Antonio Guzmán Blanco, condamne fermement ce qu'il perçoit comme une "ingérence britannique" portant atteinte à la souveraineté de son pays. La situation se tend et inquiète. En 1887, le Venezuela invoque la doctrine Monroe de 1823, afin de demander aux Américains d'obliger les Britanniques à accepter un arbitrage afin de régler le différend frontalier.

En effet, les Américains exercent une pression sur Londres, souhaitant que les intérêts vénézuéliens soient pris en considération.



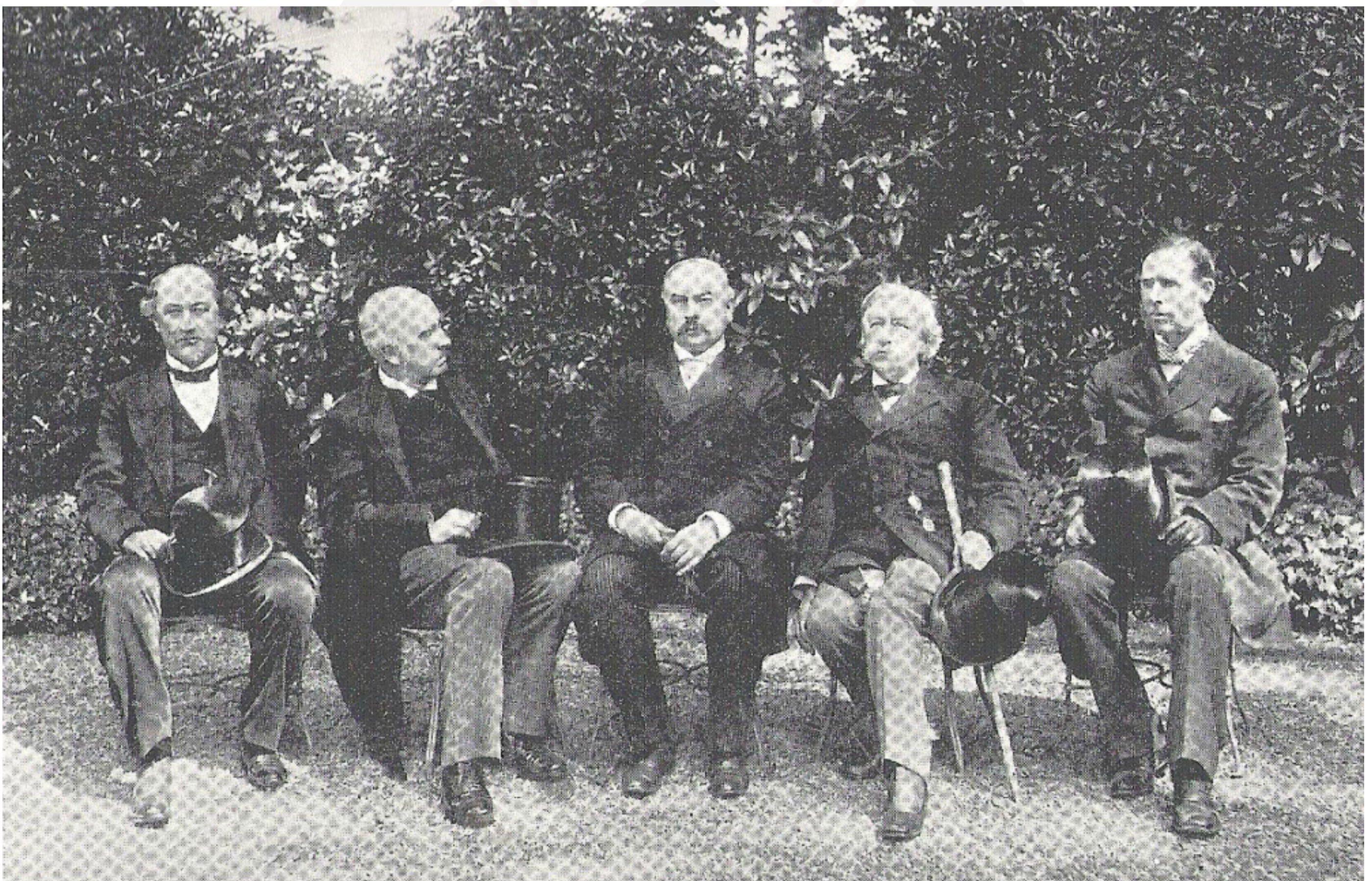
La position américaine contraint la couronne britannique à porter la question de l'Essequibo devant un tribunal d'arbitrage international. Un accord tripartite, aussi appelé Accord de Washington, est alors signé en 1897 entre le Venezuela, le Royaume-Uni et les États-Unis afin de trouver un compromis équitable sur le partage du territoire.

L'ESSEQUIBO: UN TERRITOIRE CONTESTÉ

Cet accord permet d'établir un cadre de négociations entre les différentes parties, qui ont abouti à la signature de l'Accord de Paris de 1899. Le Venezuela, dans l'impossibilité de s'opposer aux Britanniques, et craignant de perdre le soutien des États-Unis, n'eut pas d'autre choix que d'accepter les conditions de l'arbitrage.

Il a été convenu que la frontière entre le Venezuela et la Guyane britannique serait délimitée par une commission arbitrale composée de cinq membres.

Le 3 octobre 1899, le tribunal se prononce à l'unanimité en faveur du Royaume-Uni. La légitimité de la ligne Schomburgk est reconnue et l'occupation britannique du territoire est alors justifiée. Cependant, le Venezuela obtient le contrôle du territoire situé à l'embouchure du fleuve Orénoque : cet espace stratégique fait également l'objet de conflit entre le Royaume-Uni et Caracas.



L'ESSEQUIBO: UN TERRITOIRE CONTESTÉ

Cependant, certains affirment que ces négociations manquent d'égalité : en effet, le Venezuela était représenté par des Américains et non par lui-même puisque le Royaume-Uni était réticent à négocier directement avec lui. À l'époque, les relations entre les États-Unis et le Venezuela sont tendues et il n'est pas certain que Washington ait bien défendu les intérêts de Caracas. À la suite de la décision du tribunal arbitral, le Venezuela se trouve dans l'impossibilité de la contester, puisque le pays traverse une crise politique.

En 1900, les travaux de délimitation débutent sous la pression britannique, qui menace de procéder à la démarcation de manière unilatérale si le Venezuela ne nomme pas ses représentants auprès de la Commission de démarcation. Un accord est signé le 10 janvier 1905 entre Caracas et Londres visant à établir la frontière.

En 1949, la publication du mémorandum posthume de Severo Mallet-Prevost provoque un revirement de situation. Severo Mallet-Prevost était l'un des avocats américains qui défendaient le Venezuela lors de la sentence. À sa mort, son représentant Otto Schönrich publie un document rédigé par l'avocat à sa demande.

Il y détaille les conditions dans lesquelles a été rendue la sentence arbitrale ainsi que la pression britannique exercée au cours de la procédure. Il dénonce également le manque d'impartialité de la justice et qualifie cette sentence de « compromis politique ». Le Venezuela se saisit de ce document et revendique l'Essequibo comme son territoire.

Finalement, en 1962, Caracas soumet une réclamation à la Commission de politique spéciale de l'Organisation des Nations Unies. Il réclame la signature d'un accord avec les Britanniques avant que la colonie ne prenne son indépendance. Il affirme en effet que la sentence arbitrale de 1899 ne peut pas être respectée puisque cette dernière a favorisé le Royaume-Uni. Cependant, les Guyaniens considèrent que l'Essequibo est inhérent à leur pays et refusent de négocier les frontières d'un territoire qu'ils estiment être incontestablement le leur.

L'ESSEQUIBO: UN TERRITOIRE CONTESTÉ

L'Accord de Genève, qui est actuellement en vigueur, du 17 février 1966 résulte des négociations entre le Venezuela et la Grande-Bretagne. La Guyane britannique, qui obtiendra son indépendance quelques mois plus tard, en mai 1966, signe également l'accord dans le but que Caracas la reconnaisse en tant qu'état indépendant. L'accord prévoit la mise en place d'une Commission mixte, chargée de solutionner le problème.

La Commission mixte entame les négociations en 1966, mais le Guyana refuse de revoir sa position et de négocier les frontières tant que le Venezuela n'aura pas prouvé l'invalidité de la sentence de 1899. En 1970, le Protocole de port d'Espagne est signé, suspendant les négociations entre les deux parties.

En 1982, Caracas affirme qu'il ne souhaite pas renouveler ce protocole et demande au Guyana d'entamer des discussions de négociations directes. Le Guyana, au contraire réclame un règlement judiciaire par la Cour Internationale de Justice, auquel Caracas s'oppose.

L'accord de 1966 prévoit que si les deux pays ne sont pas en mesure de se mettre d'accord sur le cadre du règlement du conflit, un organisme international ou le secrétaire général des Nations Unies devra s'en charger. Le Venezuela propose donc de s'en remettre au secrétaire général, ce que le Guyana accepte.



L'ESSEQUIBO: UN TERRITOIRE CONTESTÉ

PERMANENCE DES TENSIONS ET REFUS DE LA COMPÉTENCE DE LA CIJ

En 2015, la compagnie pétrolière ExxonMobil, en partenariat avec Hess Corporation et CNOOC, a annoncé d'importantes découvertes de pétrole offshore au large de la côte de l'Essequibo. Ces découvertes s'élevaient à plusieurs milliards de barils. La même année, de nombreuses manifestations prennent place au Venezuela, revendiquant la région de l'Essequibo en affirmant qu'elle fait partie du territoire vénézuélien. Georgetown refuse la contestation du Venezuela en assurant que l'Essequibo fait partie intégrante du Guyana. De nouveaux réservoirs sont découverts par ExxonMobil les années qui suivent, notamment en 2017, dans le « Bloc Stabroek ».



Le 30 janvier 2018, António Guterres décide de confier le dossier de l'Essequibo à la CIJ, démarche rejetée par Caracas. Le Guyana dépose alors une requête la même année. La CIJ ne peut intervenir que si les deux parties reconnaissent sa compétence sur le litige. Depuis un différend avec la Colombie au cours duquel le Venezuela a perdu une partie de son territoire suite à l'intervention de la CIJ, ce dernier refuse qu'un intermédiaire n'intervienne de nouveau dans les questions touchant à sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Le Guyana, au contraire, invoque l'accord de Genève et affirme que la CIJ est compétente pour régler ce conflit.

L'ESSEQUIBO: UN TERRITOIRE CONTESTÉ

En décembre 2020, la CIJ annonce qu'elle est compétente dans l'affaire de la sentence arbitrale de 1899 et que la requête du Guyana est recevable. La Cour se prononcera donc sur la validité de la frontière de 1899 et non sur le tracé d'une nouvelle délimitation. Le Venezuela pourrait choisir de déposer une contre-demande ou de ne pas participer à l'instance. En cas de décision favorable au Guyana, le Venezuela devrait se retirer de l'île d'Anacoco. Dans le cas contraire, le Guyana pourrait demander l'intervention du Conseil de sécurité de l'ONU pour faire respecter la décision de la CIJ.

LA VOIE REFERENDAIRE POUR REpondre AU REGAIN DES TENSIONS

Les tensions sont de nouveau ravivées en septembre 2023 à la suite d'offres d'appels pétroliers par le Guyana. En octobre dernier, de nouveaux gisements de pétrole sont découverts dans les eaux territoriales guyanaïses. Le Guyana a ainsi annoncé avoir autorisé différentes compagnies à réaliser des forages.

À la suite de ce évènements, Maduro a annoncé la tenue d'un référendum consultatif sur la question de l'Essequibo en décembre. La CIJ, dont le Venezuela ne reconnaît pas la compétence dans ce litige, a demandé à Caracas de « s'abstenir d'entreprendre toute action qui modifierait la situation prévalant dans le territoire en litige ».



L'ESSEQUIBO: UN TERRITOIRE CONTESTÉ

Organisé le dimanche 3 décembre dernier, ce référendum n'avait pas de valeur juridique. Il comptait 5 questions, portant sur l'intégration de l'Essequibo au Venezuela. Il questionnait également le peuple vénézuélien sur la compétence de la Cour Internationale de Justice à résoudre ce litige.

Selon le Conseil national électoral, le « oui » l'aurait emporté à 95%, avec une participation estimée à 50%. 10,4 millions d'électeurs auraient participé à ce référendum, bien que ces chiffres soient contestés par l'opposition qui accuse le gouvernement de tenter de dissimuler une forte abstention. La principale opposante, Maria Corina Machado, a qualifié ce référendum de « distraction », même si cette dernière est également favorable au rattachement de l'Essequibo au Venezuela.

Profitant de ce succès, Maduro a demandé à la société PDVSA de délivrer des licences pour l'exploitation du pétrole et du gaz dans la région de l'Essequibo.

Il a également suggéré que le pays adopte une loi ayant pour but de créer la province de la *Guyana Essequiba*, de recenser la population et de délivrer aux habitants des cartes d'identité vénézuéliennes.



L'ESSEQUIBO: UN TERRITOIRE CONTESTÉ

Le Guyana considère ce référendum comme « illégal ». La Communauté des Caraïbes (CARICOM) ainsi que l'Organisation des États Américains (OEA) appuient leur soutien à Georgetown. La CARICOM, à travers un communiqué, affirme que le référendum n'a « aucune validité, aucune portée ni aucun statut en droit international ». Le président guyanien Irfaan Ali a fait une déclaration pour donner suite aux résultats du référendum : « *Il s'agit d'une menace directe pour l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Guyana (...) Le Guyana considère cela comme une menace imminente (...) intensifiera les mesures de précaution pour sauvegarder son territoire* ». Le Guyana exprime ses craintes concernant une potentielle annexion « unilatérale et illégale » et a accusé Caracas d'avoir débuté des préparatifs militaires, ce que le Venezuela dément.

UNE CONJONCTURE QUI INTERPELLE

Face à l'escalade des tensions, la communauté internationale réagit et se positionne. Le 6 décembre dernier, un hélicoptère guyanien est porté disparu à proximité de la frontière guyanienne. À la suite du crash de l'appareil, les États-Unis ont annoncé des opérations aériennes « en collaboration avec les forces de défense du Guyana ». Ces manœuvres militaires sont présentées comme des exercices de routine par Washington, visant à affirmer le soutien des États-Unis au Guyana.

Cependant, le chef de l'état-major du Guyana, Omar Khan ; a indiqué avoir discuté avec « ses partenaires » de la possibilité d'une assistance potentielle des États-Unis et du Brésil. Le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a exprimé un "soutien inébranlable à la souveraineté du Guyana". Ces exercices militaires sont qualifiés de « provocation » par le Venezuela. L'Équateur et le Brésil, de leur côté, craignent un enlèvement de ces tensions et un conflit sur le continent sud-américain. Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a déclaré : *"nous ne souhaitons pas de conflit en Amérique du Sud"* tout en annonçant un renforcement de la présence militaire brésilienne aux frontières. Le président brésilien tente en effet de se positionner en tant que médiateur.

L'ESSEQUIBO: UN TERRITOIRE CONTESTÉ

Par la suite, le Conseil de Sécurité de l'ONU s'est réuni à huis clos le 8 décembre dernier afin de discuter de la situation mais aucune déclaration n'a cependant été faite. Moscou a appelé les deux parties à trouver une « solution pacifique » afin de résoudre le contentieux. Le 14 décembre, un sommet organisé à Saint-Vincent-et-les-Grenadines a réuni les chefs d'État des deux parties, qui se sont mis d'accord de « ne pas se menacer ou utiliser la force l'un contre l'autre sous aucun prétexte » ainsi que de « s'abstenir en paroles, en actes, d'intensifier tout conflit ». Cette réunion s'est tenue sous l'égide de la CARICOM, de la CELAC ainsi que du Brésil.

Depuis ce sommet, les tensions se sont accrues à la suite de l'envoi d'un bateau de la marine britannique dans les eaux guyaniennes, événement qui a suscité une réplique de la part de Caracas, qui a organisé des exercices militaires.

Le 25 janvier, une nouvelle rencontre entre les ministres des Affaires étrangères vénézuélien et guyanien s'est tenue à Brasilia. Caracas a soutenu sa volonté de régler le conflit par la voie diplomatique, proposant de tracer « une feuille de route ». De plus, le chef de la diplomatie vénézuélien a demandé au Guyana de "rejeter absolument la possibilité que des tierces parties interfèrent ou puissent tirer profit" de ce conflit. Plus récemment, Maduro a annoncé qu'il allait faire barrage aux forages d'ExxonMobil.



L'ESSEQUIBO: UN TERRITOIRE CONTESTÉ

POUR CONCLURE

La question de l'Essequibo est ancrée dans l'histoire géopolitique de la région sud-américaine, ainsi que dans son histoire diplomatique. Les tensions continues entre le Guyana et le Venezuela dues à la présence de richesses naturelles ne cessent de s'accroître et sont alimentées par les revendications historiques. Le Venezuela tente d'intimider le Guyana, et ainsi de le contraindre à la discussion.

La récupération de l'Essequibo permettrait à Caracas d'exploiter les ressources de la région mais aussi d'élargir son littoral et de contrôler l'embouchure du fleuve Orénoque. Cependant, l'hypothèse du conflit armé n'est pas la plus probable. Le Venezuela se trouve dans une situation de crise, et il lui serait coûteux de mobiliser son armée. Le pays continue tout de même de revendiquer la région, en scandant son slogan « *le soleil du Venezuela se lève sur l'Essequibo* ».



SOURCES

- « Essequibo : une vieille plaie entre Venezuela et Guyana », Alejandro Fleming, CAIRN
- « Crise de l'Essequibo : quatre questions sur la crise diplomatique opposant le Venezuela et le Guyana », Camille Descroix, Ouest France, 29/12/2023
- « Pourquoi le Venezuela lorgne sur la région de l'Essequibo », L'Express, 04/12/2023
- « Sentence arbitrale du 3 octobre 1899 (Guyana c. Venezuela) » Cour Internationale de Justice
- « L'Essequibo, disputé entre le Venezuela et Guyana », Radio France, 02/12/2023
- « Venezuela and United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland Agreement to resolve the controversy over the frontier between Venezuela and British Guiana. Signed at Geneva, on 17 February 1966 », ONU
- « Le Guyana, nouvel eldorado de l'or noir », Vincent Collen, Les Échos, 24/12/2019
- « Le Guyana relance la soif mondiale de pétrole », Andrien Pécout, Le Monde, 17/12/2023
- « Venezuela-Guyana : Maduro à l'offensive », Le dessous des cartes- l'Essentiel, Arte, 04/12/2023
- « Pourquoi le Venezuela se prépare-t-il à envahir le Guyana ? », Diplometrics, 14/12/2023
- « Venezuela : premières analyses après le référendum consultatif sur l'Essequibo », IRIS, 05/12/2023
- « Présentation du Venezuela », France Diplomatie, 12/2020
- « Focus sur le Venezuela : une terrible dictature », Patrick Martin-Grenier, Revue Politique et Parlementaire, 03/08/2023
- « Le Venezuela », Protection Civile et Opérations d'Aides Européennes, Commission Européenne
- « Referendum au Venezuela : le "oui" l'emporte pour l'annexion d'une grande région pétrolifère au Guyana », Mayeul Aldebert, Le Figaro, 01/12/2023
- « Venezuela : la tenue d'un référendum sur une annexion de l'Essequibo est confirmée », Le Figaro, 01/12/2023
- « Le Guyana autorise des forages pétroliers dans les eaux revendiquées par le Venezuela », BFM, 27/10/2023
- « Référendum, menaces, pétrole... Que se passe-t-il entre le Venezuela et le Guyana voisin ? », Raphael Laurent, Ouest France, 06/12/2023
- « Référendum au Venezuela : l'intégration de l'Essequibo, un territoire du Guyana riche en pétrole, largement plébiscitée », Le Monde, 03/12/2023
- « Guyana : cinq morts dans le crash d'un hélicoptère militaire près du Venezuela », Le Figaro, 07/12/2023
- « Pas de commentaires après la réunion du Conseil de sécurité sur la crise Guyana-Venezuela », Le Point, 07/12/2023
- « Essequibo : le Venezuela appelle le Guyana à rejeter toute « interférence extérieure », France 24, 26/01/2024



SUIVEZ DEF'INSEEC SUR

